ASSOCIATION « des POS au PLU de BELLE ILE EN MER BP 28

56360 LE PALAIS Tel: 06 60 92 40 07

OBJET: Lettre ouverte

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre des futures élections municipales, l'association « des POS au PLU de BELLE ILE EN MER souhaiterait connaître votre point de vue en ce qui concerne l'interprétation et l'application de la loi dite « littoral ».

En mai 2009, lors sa création, les 4 Maires avaient signé un document reconnaissant le bien fondé de cette initiative pour nous encourager dans la défense de familles belliloises, victimes d'une grave injustice en matière d'urbanisme (spoliation). Bien que validé par le Préfet (représentant de l'Etat) et les élus locaux, le POS (plan d'occupation des sols) fait l'objet d'une remise en cause alors qu'il est le document toujours en vigueur, non appliqué dans son intégralité, en attendant que le PLU (plan local d'urbanisme) soit validé (sans doute fin 2014).

Malgré un soutien des municipalités il s'avère que les résultats ne sont pas à la hauteur de nos espoirs. Nous constatons que la loi de décentralisation de 1982 est limitée dans ses effets. Le judiciaire administratif a pris le pas sur les parlementaires que nous élisons, sans parler des associations spécialisées dans les recours abusifs.

L'association continue malgré tout d'œuvrer pour que le POS soit intégrer totalement dans le futur PLU contrairement aux services préfectoraux (DDTM56) dont les intentions sont plutôt de le « raboter ». La nouvelle cartographie est là pour l'attester.

Prochainement un amendement ou aménagement concernant la loi « littoral » sera présenté au Parlement et son adoption pourrait nous être plus favorable puis qu'il assouplirait l'interprétation qui en est faite actuellement. Les courriers que l'on reçoit en ce moment le prouvent. Nous proposons que l'étude du futur PLU soit ralentie, voire différée, et son application provisoirement reportée, pour tenir compte des nouvelles directives.

Le but de notre association n'est pas de gêner le travail des élus locaux, mais d'avoir une certaine complémentarité et d'échanger sur ce sujet.

Mesdames, Messieurs, l'association sollicite une entrevue avec les différents candidats pour leur présenter et leur faire connaître ses actions, ses interventions et ses doléances.

Michel GALLEN Secrétaire de l'association